

24 juin 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 24 juin 2021

Transfert de propriété de parcelles et de biens à la Région de Bruxelles-Capitale

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal organisant le transfert de propriété de parcelles de l'État à la Région de Bruxelles-Capitale et complétant la liste des biens transférés à la Région de Bruxelles-Capitale.

Le transfert de propriété de parcelles permet à la Région de Bruxelles-Capitale de mener intégralement les actes de gestion et d'aménagement nécessaires à la réalisation de projets d'ampleur inscrits dans divers outils de planification.

Les biens transférés sont indispensables à l'exercice des compétences de la Région.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be